LA VILLE DE FREDERICTON

SYNOPSIS DU PLAN COMMUNAUTAIRE D'ÉNERGIE ET D'ÉMISSIONS

À L'INTENTION DES CITOYENS

Fredericton

Depuis la révolution industrielle, les activités humaines, comme l'utilisation des combustibles fossiles, la déforestation, les pratiques agricoles et d'autres types d'aménagement du territoire, ont entraîné la libération d'importants volumes de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère de la Terre, ce qui a entraîné des changements dans les systèmes climatiques à l'échelle mondiale. En 2018, les scientifiques et les décideurs politiques du monde entier sont parvenus à un accord selon lequel, pour réduire de manière notable les risques et les effets liés au changement climatique ainsi que pour limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 °C, les émissions mondiales de GES doivent être considérablement réduites, soit de 50 à 60 % d'ici 2030, de 80 % d'ici 2040, et de plus de 90 % d'ici 2050. Les émissions restantes devront être compensées ou neutralisées (p. ex. extraction directe dans l'air, reboisement, etc.) et avoir un flux net négatif dès la seconde moitié du siècle. Dans le monde entier, des communautés, villes et villages ont réagi en déclarant l'urgence climatique, reconnaissant ainsi la nécessité de donner la priorité à l'action climatique et de s'efforcer de réduire les émissions de GES par habitant d'au moins 80 % d'ici 2050.

Les citoyens de Fredericton ont déjà constaté les effets des changements climatiques : nous avons plus de vagues de chaleur, plus de phénomènes météorologiques extrêmes et plus de changements dans le régime des précipitations. Les projections climatiques pour les 50 à 80 prochaines années indiquent que nous pouvons nous attendre à des augmentations encore plus importantes des températures saisonnières, à d'autres changements dans le régime des précipitations et à une augmentation du nombre et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes. Sur le terrain, ces changements se traduisent par une plus grande probabilité de feux incontrôlés, d'inondations et de vents qui peuvent entraîner des interruptions de service, des dommages aux biens privés et publics, des urgences publiques et des évacuations.

Reconnaissant sa responsabilité face aux causes et aux conséquences des changements climatiques, la Ville de Fredericton a élaboré un plan communautaire d'énergie et d'émissions (PCEE) afin d'accroître la résilience de la Ville aux changements climatiques et de faire évoluer Fredericton vers une réduction des émissions de carbone et une faible consommation d'énergie dans l'avenir. Le PCEE fournit une marche à suivre pour ralentir les effets des changements climatiques en réduisant les émissions de GES et pour atteindre l'objectif de la Ville de réduire les émissions de GES des collectivités de 50 % d'ici 2030, en vue d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. D'après les prévisions de croissance démographique, le PCEE a déterminé que, sans l'intervention de la Ville et de la collectivité, les émissions de GES de Fredericton devraient atteindre 680 000 tonnes d'ici 2050, soit une augmentation de 18 % par rapport aux niveaux de 2000.

Prévision des émissions de GES selon le scénario du statu quo

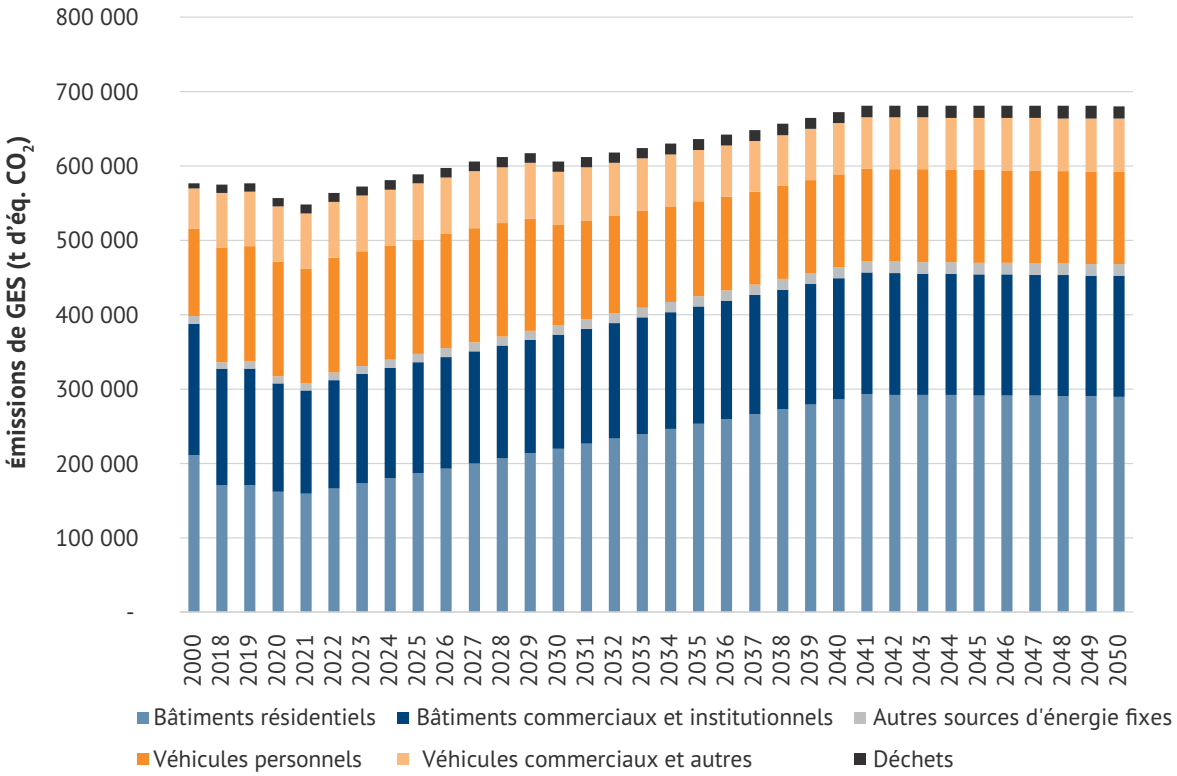

Le processus d'élaboration du PCEE a évolué au cours de l'année 2020 et a nécessité des recherches sur les politiques et les pratiques exemplaires ainsi que l'achèvement de l'inventaire des GES de Fredericton et des prévisions de ses émissions de GES jusqu'en 2050. On a aussi tenu compte des commentaires du personnel, des intervenants et du public au sujet des mesures que la Ville pourrait prendre pour réduire les émissions de GES. De nombreux intervenants ont été invités à participer à deux ateliers à l'automne 2020 pour contribuer à l'établissement des objectifs, à la définition des actions prioritaires et à la sélection des partenaires clés. Par ailleurs, une enquête en ligne organisée à l'automne 2020 a permis d'évaluer le soutien du public à diverses stratégies générales dans les domaines du transport, de l'aménagement du territoire et des bâtiments, de l'énergie et des déchets solides. Les conversations qui ont eu lieu et les commentaires reçus dans le cadre de ce programme de mobilisation ont permis d'élaborer le PCEE. Le PCEE a été rédigé en décembre 2020 et révisé par le personnel de la Ville en janvier 2021. Le PCEE a été mis à jour en mai 2022 pour tenir compte de l'adoption par la Ville d'objectifs de réduction des GES plus ambitieux, lesquels ont été approuvés par le conseil municipal en février 2022.

Bien que la municipalité ait accordé la priorité à la réduction des émissions de GES au cours des 20 dernières années, le PCEE représente un nouvel élan pour cette mission que s'est donnée la Ville. Le PCEE est à la fois un plan d'action et un plan stratégique. En tant que plan d'action, il définit un certain nombre de mesures qui peuvent être prises par le personnel, les résidents et les partenaires de la ville au cours des huit prochaines années pour atteindre les réductions de GES visées. En tant que plan stratégique, la vision, la mission, la cible de réduction des GES et les objectifs du PCEE donnent une orientation générale relative à la prise de décision future sur les initiatives à poursuivre. Les objectifs envisagés sont l'aménagement des quartiers, la mobilité, l'économie, les bâtiments efficaces, l'approvisionnement en énergie à faible teneur en carbone, la gestion des déchets et le leadership de la Ville et des habitants de Fredericton.

VISION DU PCEE → MISSION DU PCEE → CIBLE PCEE

Fredericton est une communauté à l'avant-garde de la transition vers un avenir économe en énergie et à faible émission de carbone.

Le rôle de la Ville dans la réalisation de cette vision est de catalyser l'action communautaire en utilisant les outils du gouvernement local pour promouvoir et soutenir l'action sur l'efficacité énergétique et la conservation, et ainsi augmenter la résilience de la ville au changement climatique.

À cette fin, la Ville a fixé un objectif de réduction des émissions de GES de 50 % en deçà des niveaux de 2000 d'ici 2030, et de carboneutralité d'ici 2050.

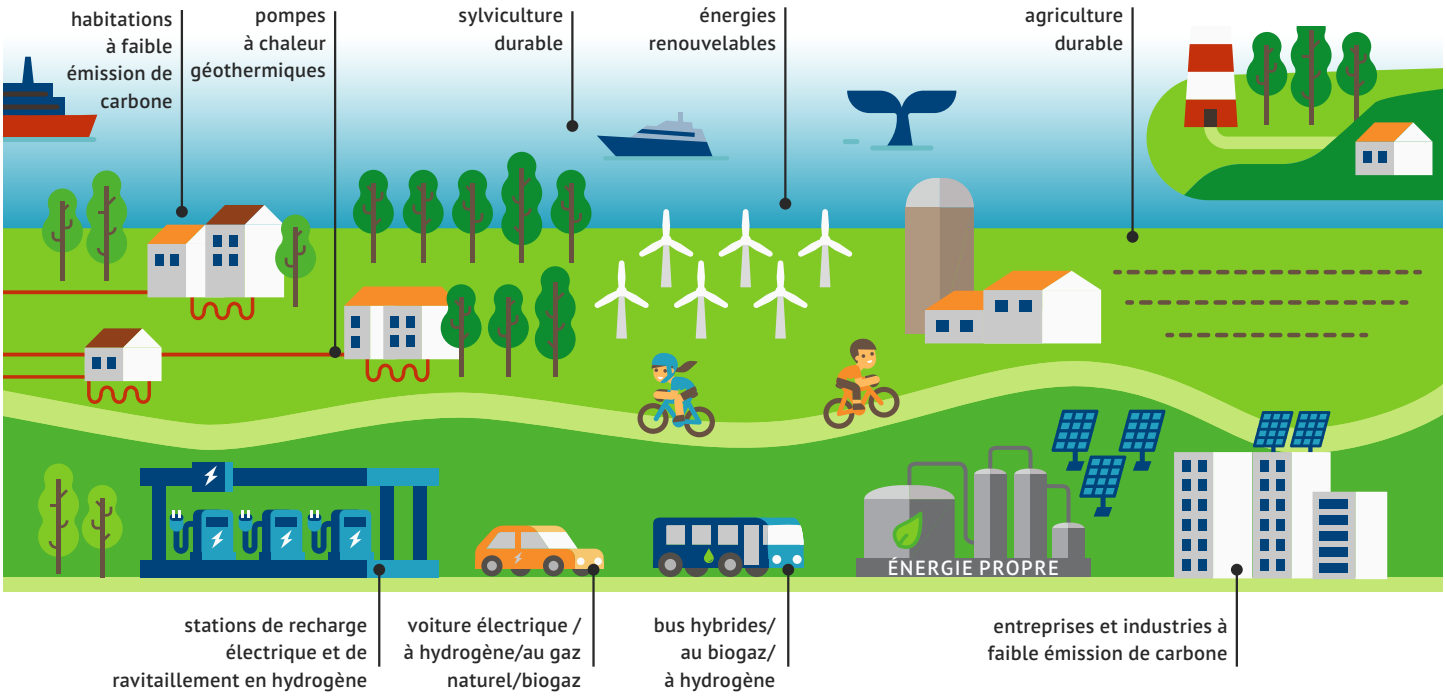

LE PLAN COMMUNAUTAIRE D'ÉNERGIE ET D'ÉMISSIONS EN UN COUP D'ŒIL

BÂTIMENTS

- Tous les bâtiments nouvellement construits sont hautement efficaces sur le plan énergétique et fonctionnent au moyen de sources de combustibles à faible teneur en carbone ou sans carbone. Les promoteurs profitent de programmes d'incitation simplifiés et construisent selon des normes d'efficacité énergétique qui vont au-delà du dernier Code national de l'énergie pour les bâtiments et du Code national du bâtiment.
- Les bâtiments existants de la ville sont très efficaces sur le plan énergétique. D'ici 2030, le taux annuel actuel d'amélioration de l'efficacité énergétique de la ville aura au moins doublé, et les améliorations en matière d'énergie et de GES deviendront un élément central de la rénovation de chaque bâtiment.

UTILISATION DES TERRES

- L'orientation future de la planification de la Ville et les décisions du conseil concernant les terres sont conformes à l'orientation et à l'engagement prévus en matière de réduction des GES et d'efficacité énergétique. La Ville planifie et développe des quartiers accessibles, lesquels utilisent des carburants à faible teneur en carbone ou sans carbone et gèrent la consommation d'énergie par leur conception.

TRANSPORT

- Grâce à la planification intelligente de l'aménagement du territoire et à l'adoption de moyens de transport actif abordables, pratiques et sûrs :
  - Tous les nouveaux plans communautaires donnent la priorité aux piétons et aux cyclistes, et les plans existants sont adaptés en conséquence.
  - La Ville réduit le nombre de déplacements en véhicule à passager unique, et on observe une augmentation importante du nombre de résidents qui choisissent d'utiliser le transport en commun, la marche et le vélo (par rapport aux niveaux de 2021). La Ville a établi des objectifs de réduction de la longueur moyenne des déplacements en véhicule personnel, de transport actif et d'utilisation du transport en commun d'ici 2025.
  - La Ville réduit les déplacements en véhicule et les émissions de GES qui y sont associées. Elle dispose d'un réseau complet de voies piétonnes et cyclables reliant les résidents aux zones commerciales et d'activités.

DÉCHETS SOLIDES

- La municipalité met en œuvre un plan stratégique visant à réduire la quantité de déchets solides produits par les résidents et les entreprises de la ville. Les habitants réduisent la production de déchets par la promotion des 6 « R » de la gestion des déchets (repenser, réduire, réutiliser, recycler, récupérer et gestion des résidus).

ÉNERGIE ALTERNATIVE

- Localement, la collectivité réduit l'intensité carbonique de son portefeuille énergétique par l'adoption de systèmes locaux d'énergie renouvelable. La Ville réalise une évaluation des énergies de remplacement afin de déterminer les quartiers ou les points chauds où l'on pourrait utiliser l'énergie solaire photovoltaïque, des miniréseaux, la récupération de la chaleur résiduelle et des systèmes énergétiques collectifs.

ÉCONOMIE LOCALE

- La Ville soutient et mobilise les entreprises locales, les universités, les collèges et les organismes à but non lucratif de la municipalité dans la transition vers une économie à faible émission de carbone. Une stratégie d'économie verte est incluse dans la nouvelle stratégie de développement économique.

SENSIBILISATION ET FINANCEMENT

- La collectivité locale a pris en charge son empreinte carbone personnelle. Un financement stable est en place pour les initiatives visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle locale.

LEADERSHIP MUNICIPAL

- La Ville est un chef de file en matière d'action sur le changement climatique.

Bien que de nombreux facteurs influenceront le comportement et les actions de la population de Fredericton au cours des 30 prochaines années – et, en fin de compte, la trajectoire des émissions de GES à l'échelle locale, l'atteinte des objectifs de réductions fixés pour 2030 et 2050 nécessitera des codes énergétiques des bâtiments plus stricts, des rénovations énergétiques majeures des bâtiments existants (au moins 50 % d'ici 2030), l'écologisation continue du système énergétique du Nouveau-Brunswick et l'adoption rapide de moyens de transport dégageant moins de GES. Au sein du PCEE, 56 mesures à mettre en œuvre au cours des huit prochaines années ont été déterminées. Bien que ces mesures positionnent la Ville sur la voie d'atteindre son objectif de réduction des GES visés pour 2030 et 2050, d'autres mesures seront nécessaires pour arriver à réduire les émissions de GES à zéro. Les détails de ces mesures seront définis en fonction des besoins après 2030, mais les solutions pour réduire les émissions restantes pourraient faire appel à la séquestration biologique (p. ex. la préservation des parcs et des espaces naturels, la plantation d'arbres), à l'achat de compensations des émissions de carbone, au gaz naturel renouvelable (GNR) et à des crédits d'énergie renouvelable. Le message clé est que la réalisation d'importantes réductions des émissions de GES exigera un leadership sans failles et une action concertée de la part de la Ville, des paliers supérieurs de gouvernement et des entreprises et organismes locaux, de même que des changements apportés au mode de vie de tous les citoyens de Fredericton

Les stratégies et mesures proposées pour les huit prochaines années du PCEE englobent un large éventail d'approches, allant de campagnes de sensibilisation à l'augmentation des règlements et des normes au fil du temps, en passant par la mobilisation de financements nouveaux et existants. Ces mesures et stratégies s'ajouteront aux initiatives existantes et devraient mettre Fredericton sur la voie de son objectif de réduction des GES pour 2050. Il est prévu que ces mesures et stratégies seront classées par ordre de priorité, qu'elles seront parfois mises en œuvre en fonction des circonstances (p. ex. certains événements peuvent accélérer une mesure particulière, comme la disponibilité de nouveaux fonds) et qu'elles seront régulièrement revues et actualisées. Toute initiative ayant des implications financières sera examinée et approuvée par les cadres supérieurs et le conseil municipal.

Prévision des émissions de GES

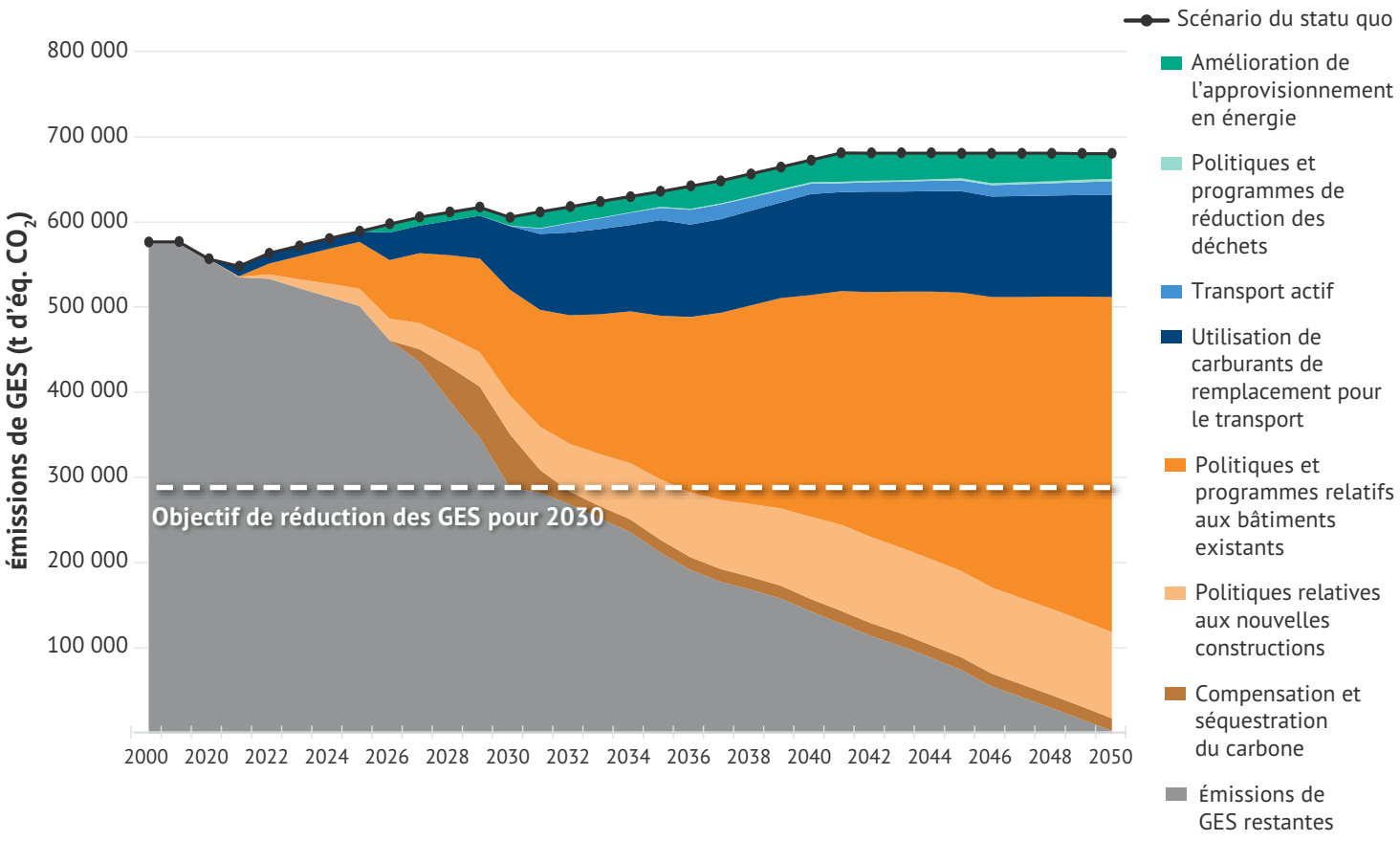

Le PCEE vient compléter et soutenir les plans majeurs de la Ville, notamment le plan municipal général, le plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) et le plan municipal d'énergie et d'émissions. La synchronisation de la mise en œuvre de ces plans nous permettra de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, tout en rendant notre ville plus vivable et plus résiliente aux effets des changements climatiques. La préparation du PCEE constitue la première étape du cheminement de Fredericton vers la réduction des émissions de GES de la municipalité dans le but d'atteindre les objectifs de 2030 et 2050. Il s'agit d'un document évolutif présentant une vision prospective de la réduction des émissions de gaz à effet de serre à Fredericton, qui devra être modifié et perfectionné au fur et à mesure de l'émergence de ressources, technologies et données scientifiques nouvelles.

ACTION	DOMAINES D'OBJECTIFS	CHEF DE DÉPARTEMENT
EN COURS : 2022 et au-delà		
Poursuivre la mise en œuvre de projets d'investissement dans les trottoirs, les services aux piétons, les transports en commun, les routes et les pistes cyclables qui encouragent le passage à des modes de transport actifs, comme indiqué dans le plan de raccordement des transports actifs.		Ingénierie et opérations
Mettre en œuvre des améliorations du réseau et entreprendre une planification afin d'augmenter le service de transport en commun ainsi que son utilisation (p. ex. nouveaux itinéraires, mesures de priorité au transport en commun, technologie sur demande, etc.) et la fluidité du trafic.		Ingénierie et opérations
Intégrer les principes directeurs de la municipalité dans les activités de planification des transports et des infrastructures ainsi que dans les plans et les processus d'aménagement urbain.		Planification et développement
Poursuivre l'étude de la faisabilité de l'installation dans la ville d'un système d'infrastructures fonctionnant à l'hydrogène ou au gaz naturel comprimé (GNC) renouvelable.		Services généraux
Installer une infrastructure pour les véhicules électriques sur les propriétés appartenant à la Ville et élaborer une stratégie pour élargir cette infrastructure à l'échelle de la municipalité. Poursuivre la collaboration avec nos partenaires pour promouvoir l'utilisation de véhicules électriques ou de véhicules à carburant de remplacement (p. ex. incitatifs, infrastructure de recharge à domicile, événements d'essai, etc.).		Planification et développement
Continuer à mettre l'accent sur l'édification sur terrain intercalaire et la densification du centre-ville, conformément au plan municipal.		Planification et développement
Continuer à plaider auprès de la province pour qu'il soit permis aux municipalités d'élaborer ou de mettre en œuvre les programmes « Property Assessed Clean Energy » (PACE), lesquels sont des programmes d'évaluation de l'énergie propre des biens, ou un programme semblable.		Services généraux
Préconiser l'adoption par la province du Code national de l'énergie pour les bâtiments et du Code national du bâtiment.		Services généraux
S'assurer que les nouvelles politiques de construction et les exigences du code sont soutenues par l'investissement dans le développement de processus, d'outils et de formations en matière de conformité pour le personnel et les demandeurs avant l'entrée en vigueur du Code national de l'énergie pour les bâtiments et du Code national du bâtiment.		Planification et développement

ACTION	DOMAINES D'OBJECTIFS	CHEF DE DÉPARTEMENT
Poursuivre l'étude sur la cartographie des toits solaires de la ville et rendre les résultats publics.		Planification et développement
Poursuivre la mise en œuvre de campagnes de marketing social de proximité axées sur la réduction des déchets (p. ex. pas de courrier indésirable, achats intelligents, programme Love Food Hate Waste de Metro Vancouver, réduction de la contamination dans le recyclage).		Ingénierie et opérations
Continuer à promouvoir les programmes de compostage domestique.		Ingénierie et opérations
Poursuivre la mise en œuvre du guide « Green Events Guide » pour réduire le volume de déchets du marché Garrison et d'autres événements organisés par la ville.		Loisirs, tourisme et engagement communautaire
Mettre à l'essai de nouvelles technologies dans les actifs appartenant à la Ville afin d'évaluer leur pertinence, en prévision de leur application dans l'ensemble de l'espace public local.		Ingénierie et opérations
Utiliser la plateforme Parlons-en Fredericton et le lancement de la plateforme Environmental Dashboard de la Ville pour fournir des renseignements actualisés sur l'avancement des plans, pour obtenir l'engagement des citoyens et leur permettre de donner leur avis.		Services généraux
Mettre en œuvre un programme de collecte d'informations auprès du personnel municipal afin de relever et d'évaluer les obstacles auxquels les employés municipaux sont confrontés (ou pensent l'être) dans leurs efforts pour mettre en œuvre des programmes et des politiques de transport durable.		Services généraux
Demander à la province de fournir des données sur l'immatriculation des véhicules propres à la Ville afin d'améliorer les estimations des émissions de gaz à effet de serre et d'éclairer l'élaboration de politiques connexes visant à encourager le changement de carburant et le comportement des conducteurs.		Ingénierie et opérations
Intégrer les mesures de rendement de l'action climatique dans le processus budgétaire annuel de la municipalité.		Services généraux
Consacrer des fonds de fonctionnement annuels permanents pour permettre la mise en œuvre du PCEE.		Services généraux
Réviser et mettre à jour le PCEE tous les trois à cinq ans.		Services généraux
Réviser l'objectif GES du PCEE en 2030.		Services généraux
Apporter des améliorations au transport pour réduire la congestion ou le temps de déplacement (p. ex. carrefours giratoires aux principales intersections).		Ingénierie et opérations

ACTION	DOMAINES D'OBJECTIFS	CHEF DE DÉPARTEMENT
PHASE UN : 2023 à 2025		
Rechercher des fonds pour soutenir l'élaboration de stratégies distinctes d'amélioration de la consommation d'énergie des immeubles résidentiels, des immeubles résidentiels à haute densité et des immeubles institutionnels et commerciaux.		Services généraux
Collaborer avec l'Association canadienne des constructeurs d'habitations et d'autres partenaires pour faire progresser et pour soutenir l'élaboration d'un programme sur les bâtiments écologiques. Il s'agirait notamment de présenter et de promouvoir de l'information, par l'entremise des canaux de la ville, sur la modernisation et le développement de bâtiments plus durables et écoénergétiques.		Services généraux
Étudier la possibilité d'établir un programme de traitement accéléré ou de remise pour les demandes de permis de construire pour des travaux de construction écoénergétiques ou des rénovations énergétiques majeures.		Planification et développement
Étudier la possibilité d'établir un programme d'incitation et de traitement accéléré pour les demandes de développement qui entreprennent et mettent en œuvre des plans directeurs intégrés en matière d'énergie (voir Utilisation des terres). Les mesures incitatives pourraient inclure des remises sur les permis de construire ainsi que des droits d'aménagement réduits.		Planification et développement
Travailler avec Énergie NB et RNCan pour encourager les propriétaires de bâtiments commerciaux à utiliser un gestionnaire de portefeuille pour suivre la consommation d'énergie et les frais de demande. Encourager les propriétaires d'immeubles à accéder au financement de l'analyse comparative, de la vérification et de la modernisation par l'entremise d'Énergie NB.		Services généraux
Rassembler et promouvoir les renseignements sur les programmes existants qui soutiennent les améliorations de l'efficacité énergétique dans les bâtiments commerciaux.		Planification et développement
Étudier la faisabilité d'élaborer des normes et des lignes directrices pour l'aménagement écologique qui encouragent la planification, la conception et l'aménagement de bâtiments et de quartiers qui s'approchent de la carboneutralité (p. ex. l'établissement de plans directeurs intégrés en matière d'énergie ou de plans à zéro émission nette). Celles-ci seraient d'abord volontaires, puis obligatoires pour les nouvelles constructions.		Ingénierie et opérations
Élaborer un programme de reconnaissance pour saluer les promoteurs qui intègrent volontairement des mesures « vertes » à leurs projets.		Services généraux
Étudier la faisabilité d'élaborer un règlement pour contrôler l'utilisation des enseignes illuminées de l'éclairage nocturne des bâtiments, conformément aux principes pour la protection du « ciel étoilé ».		Planification et développement
Demander à la province de modifier la *Loi sur l'urbanisme* et la *Loi sur les municipalités* afin de permettre aux villes du Nouveau-Brunswick de tenir compte des exigences en matière de conservation de l'énergie et de l'eau, d'efficacité et de réduction des GES par la mise en œuvre de règlements et de lignes directrices.		Services généraux
Travailler avec la Chambre de Commerce pour recenser, répertorier et dresser le profil des entreprises vertes locales et des entreprises qui entreprennent des activités d'écologisation dans la ville, et développer un programme de reconnaissance.		Services généraux

ACTION	DOMAINES D'OBJECTIFS	CHEF DE DÉPARTEMENT
Élaborer une stratégie de communication et de mobilisation complète qui met en évidence les avantages de la mise en œuvre du PCEE, comme les avantages économiques, les avantages découlant de la résilience des populations et la mise à profit du travail d'autres partenaires de la communauté.		Services généraux
Travailler avec la communauté d'entrepreneurs locaux et des organisations comme Google afin d'améliorer les estimations de la distance parcourue par les déplacements à l'intérieur de la ville et les déplacements transfrontaliers, et prendre en compte l'élaboration de la distance moyenne des déplacements en véhicule personnel et d'objectifs en matière de transport actif.		Services généraux
Travailler avec le milieu des affaires local pour développer/adopter des plateformes technologiques intermodales ou mixtes pour les déplacements domicile-travail (p. ex. des applications) qui permettent aux utilisateurs de planifier des trajets utilisant plusieurs modes (transport en commun, covoiturage, partage de vélos, services de transport et services de navettes sur demande) et promouvoir les programmes existants (p. ex. Villes de sentiers).		Planification et développement
Examiner et soutenir les initiatives de micromobilité (p. ex., partage de vélos).		Ingénierie et opérations
Augmenter le nombre d'installations de stationnement et d'entretien des vélos sécurisées et protégées mises à la disposition du public dans la ville. Le cas échéant, améliorer les normes et les exigences en matière de stationnement pour bicyclettes hors rue dans les nouveaux aménagements.		Ingénierie et opérations
Travailler avec des partenaires locaux à la promotion d'un programme d'éducation sur la sécurité à vélo afin d'enseigner aux conducteurs et aux cyclistes les lois, les protocoles de conduite, les itinéraires, les conseils de sécurité et les manœuvres d'urgence.		Services généraux
Travailler avec des partenaires locaux à la promotion d'initiatives sur le lieu de travail et dans les écoles qui encouragent des modes de déplacement plus durables et efficaces.		Services généraux
Transformer les feux de circulation en signaux intelligents afin d'optimiser la circulation des véhicules.		Ingénierie et opérations
PHASE DEUX : 2026 à 2028		
Mettre à jour le plan municipal pour l'harmoniser avec le PCEE des entreprises et de la collectivité locale et inclure les considérations liées au climat dans tous les nouveaux plans secondaires.		Planification et développement
Travailler avec des partenaires, notamment la Chambre de commerce et Économie verte Nouveau-Brunswick, à l'élaboration des communications présentant les atouts de la ville en tant que lieu de croissance de l'économie verte (p. ex. terrains prêts à l'investissement, volonté de trouver des infrastructures de soutien pour le chauffage à distance ou le réseau électrique intelligent), ainsi que des incitations et des programmes.		Services généraux
Travailler avec Énergie NB, l'Association des courtiers en immeubles, l'Association canadienne des constructeurs d'habitations et d'autres partenaires pour étudier un programme pilote d'étiquetage énergétique (au moment de la vente) pour les maisons résidentielles, et examiner les options pour les immeubles multifamiliaux.		Services généraux

ACTION	DOMAINES D'OBJECTIFS	CHEF DE DÉPARTEMENT
Examiner les plans de permis d'aménagement et, le cas échéant, les mettre à jour pour s'assurer que les quartiers établissent des réseaux de voies cyclables et piétonnes qui complètent le plan directeur pour les transports actifs et comprennent une forte connectivité, une variété appropriée de types d'itinéraires, des pistes cyclables séparées et des installations de fin de trajet.		Planification et développement
Travailler avec les fournisseurs de services de covoiturage pour étudier la possibilité de mettre en place un programme pilote de covoiturage.		Services généraux
Travailler avec des partenaires locaux pour promouvoir les réseaux d'échange et de revente de produits.		Communications
Travailler avec les entreprises et les organisations locales pour promouvoir ou mettre en œuvre des programmes de réduction des déplacements domicile-travail (paiement du stationnement, allocations de transport en commun, covoiturage, installations de fin de trajet, semaines de travail comprimées ou flexibles, télétravail, etc.).		Services généraux
Travailler avec les parties prenantes pour entreprendre une étude de préfaisabilité sur les énergies de remplacement dans le but de comprendre où se trouvent les possibilités éventuelles et cerner des zones et bâtiments spécifiques, ainsi qu'étudier les partenariats, le financement et les modèles de gouvernance pour faire progresser les systèmes énergétiques collectifs possibles, les miniréseaux, la récupération de la chaleur résiduelle et les systèmes d'énergie solaire photovoltaïque.		Planification et développement
PHASE TROIS : 2028 à 2030		
Examiner le zonage actuel et les règlements sur les droits d'aménagement afin de déterminer les stratégies de remplacement des combustibles à faible teneur en carbone, de conservation de l'énergie et d'efficacité énergétique, ainsi que les autres obstacles à la densification (p. ex. augmenter les normes de hauteur, éliminer les obstacles à l'utilisation des pavillons-jardins et des remises, etc.) et adapter les droits d'aménagement et les règlements en conséquence. Mettre en oeuvre les changements de façon progressive ou dans le cadre d'une révision complète.		Planification et développement
Étudier la possibilité d'offrir des incitations pour encourager l'utilisation de toits verts et de toits blancs sur les grands bâtiments.		Planification et développement
Étudier la faisabilité d'un règlement d'exonération fiscale en matière de revitalisation et d'autres outils et mesures incitatives pour aider les propriétaires et les gestionnaires de biens immobiliers à entreprendre des améliorations profondes en matière d'énergie et d'émissions de GES sur les bâtiments existants.		Planification et développement
Établir une politique alimentaire locale et des programmes de soutien qui favorisent un système alimentaire local et durable. Cela pourrait comprendre : Travailler avec des partenaires pour identifier des terrains pouvant accueillir des fermes urbaines et des jardins communautaires (et zoner en conséquence); Explorer les possibilités pour les résidents de cultiver des plantes comestibles sur les boulevards devant les maisons et le long des pistes cyclables; Développer un programme d'éducation/communication pour encourager la culture d'aliments locaux et les avantages qui en découlent (p. ex., la réduction des émissions, l'augmentation de la sécurité alimentaire, etc.); Travailler avec les municipalités voisines, les entreprises locales, les agriculteurs/producteurs, la chambre de commerce, etc. pour mettre en oeuvre une campagne « acheter local » dans la région. Promouvoir les avantages de l'achat local sur les sites Internet, dans les magasins locaux, etc.		Planification et développement

ACTION	DOMAINES D'OBJECTIFS	CHEF DE DÉPARTEMENT
Envisager d'intégrer des critères relatifs à la gestion des déchets issus des activités de démolition, de défrichage et de construction dans sa liste de contrôle du développement durable. Ces activités pourraient être encouragées en attribuant un système de notation à la liste de contrôle et en récompensant les promoteurs et les entrepreneurs au moyen de réductions des droits d'aménagement.		Ingénierie et opérations
Étudier les coûts et les avantages de la création d'un fonds citoyen ou d'une entité à but non lucratif qui pourraient financer les améliorations de l'efficacité énergétique et les nouvelles caractéristiques des bâtiments dans l'espace public – p. ex., des subventions pour les groupes de proximité afin de mettre en oeuvre des campagnes d'éducation et de sensibilisation et également obtenir des fonds pour rénover et améliorer les bâtiments et les installations.		Services généraux
Fournir un parrainage aux jeunes de la région pour qu'ils participent à des programmes qui développent le leadership en matière de durabilité.		Services généraux
Examiner la possibilité de développer des incitations financières qui peuvent soutenir les systèmes énergétiques collectifs, les microréseaux, la récupération de la chaleur résiduelle et le solaire photovoltaïque, comme des financements pour aider à entreprendre des études de faisabilité ou des prêts à faible taux d'intérêt permettant de soutenir les coûts d'investissement initiaux. Par exemple, supprimer les taxes foncières sur les technologies ou infrastructures renouvelables.		Planification et développement
Exiger l'évaluation de la récupération de la chaleur résiduelle des grands systèmes de réfrigération (comme les arénas, les épiceries) au sein des nouveaux grands projets.		Planification et développement

SYNOPSIS DU

PLAN COMMUNAUTAIRE D'ÉNERGIE ET D'ÉMISSIONS

À L'INTENTION DES CITOYENS

Fredericton

Your Environmental Trust Fund at Work

New Nouveau Brunswick CANADA

Votre Fonds en fiducie pour l'environnement au travail